

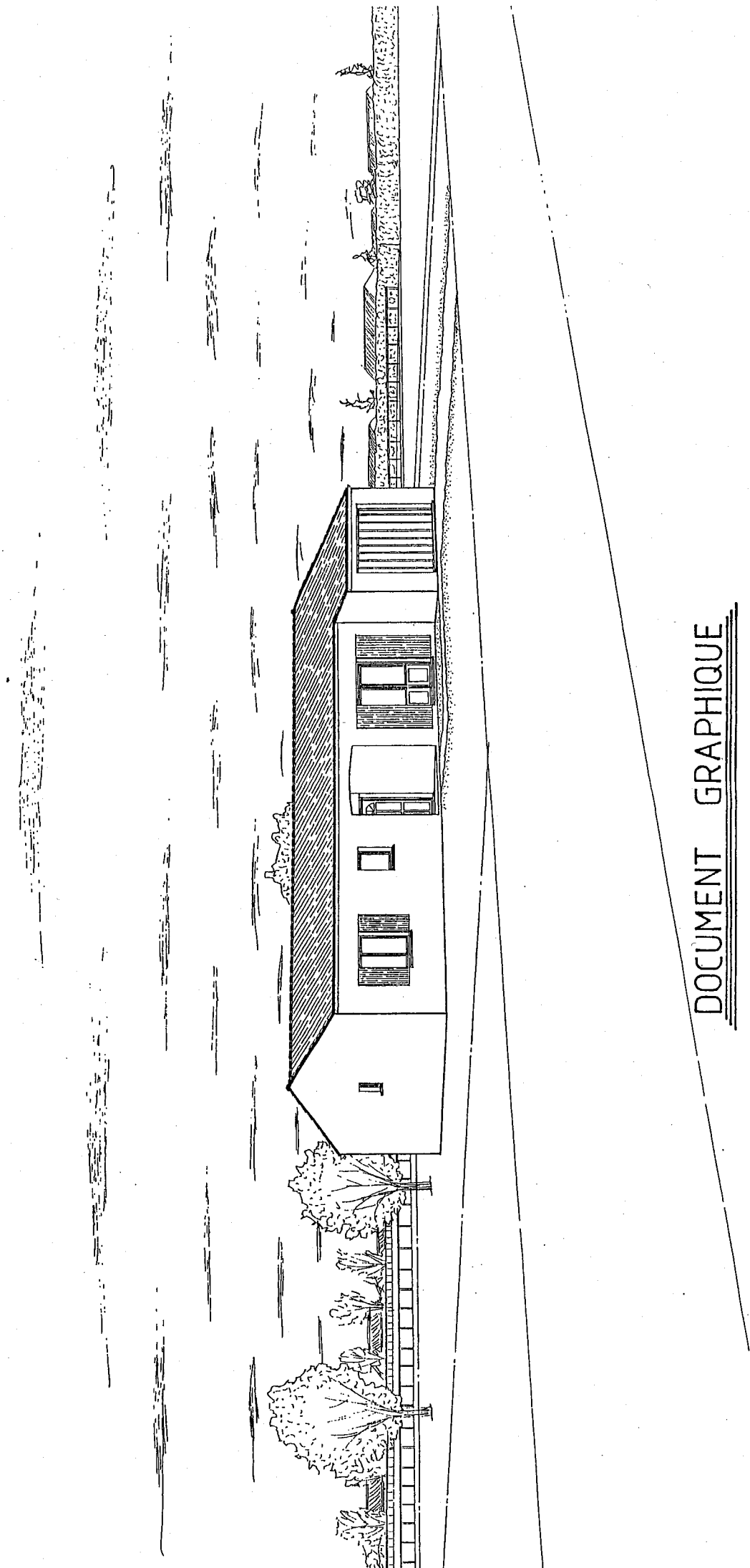
# CAP CARRELEUR MOSAÏSTE

ÉPREUVE UP1  
ANALYSE D'UNE SITUATION  
PROFESSIONNELLE

## COMPOSITION DU DOSSIER

PRÉSENTATION.....	PAGE 1
DOCUMENT GRAPHIQUE.....	PAGE 2
PLAN DE MASSE .....	PAGE 3
FACADES.....	PAGE 4
VUE EN PLAN.....	PAGE 5
COUPE A-A – COUPE B-B.....	PAGE 6
DESRIPTIF SOMMAIRE.....	PAGE 7 - 8 - 9
FICHE TECHNIQUE DE PRODUIT.....	PAGE 10
LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS .....	PAGE 11

Groupement Interacadémique II	SESSION	2005	Code
Examen et spécialité CAP CARRELEUR – MOSAÏSTE			
Intitulé de l'épreuve : UP1 – ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE			
Type	Durée	Coefficient	Page :
Dossier Technique	3 h	4	1 / 11



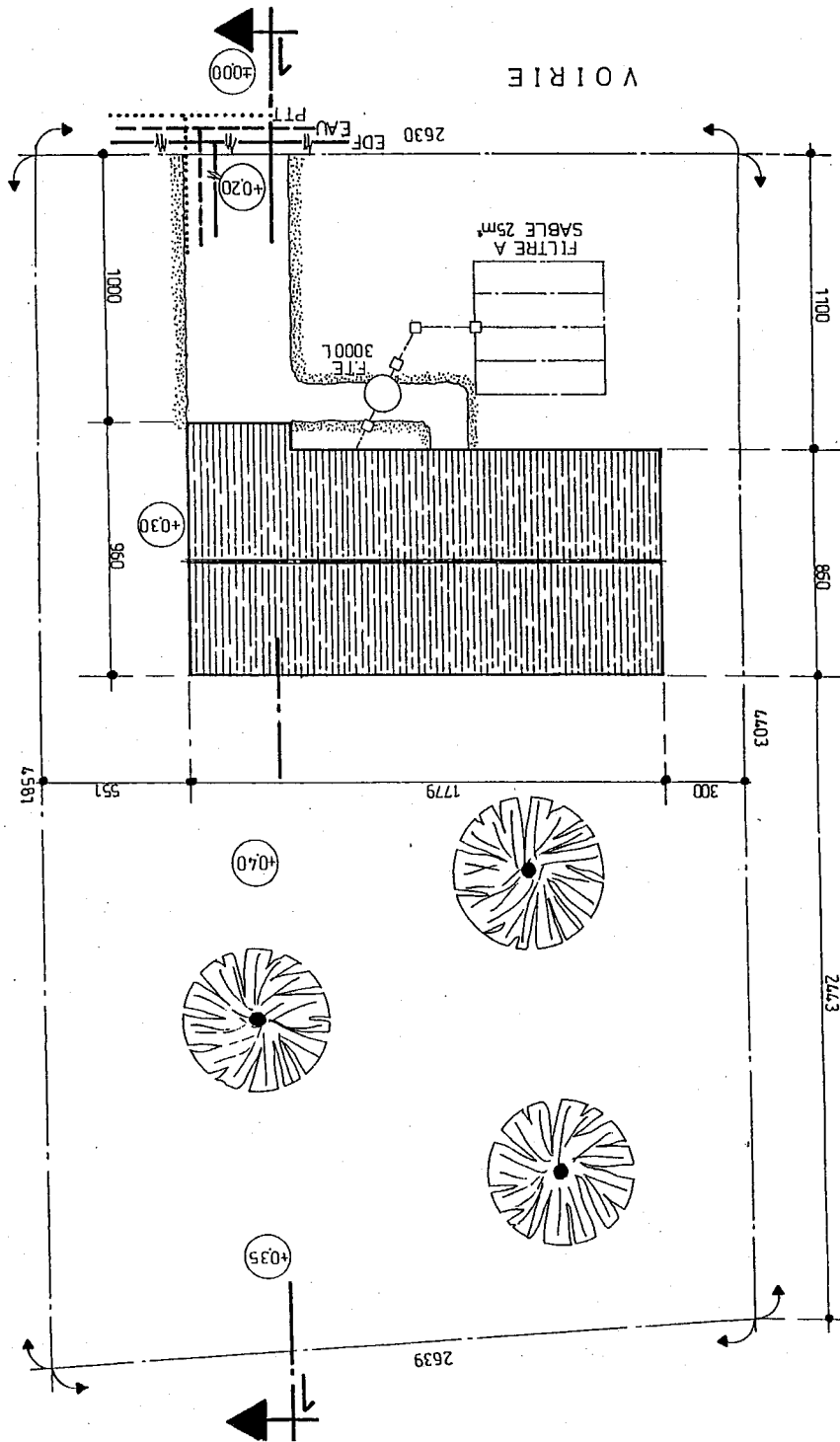
DOCUMENT GRAPHIQUE

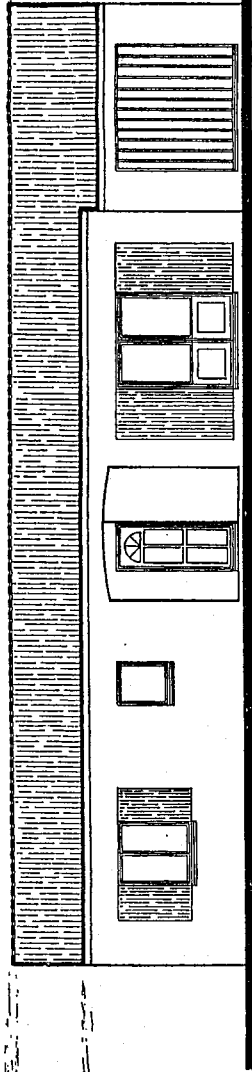
Groupement Interacadémique II	SESSION	2005	Code
Examen et spécialité CAP CARRELEUR - MOSAÏSTE			
Intitulé de l'épreuve : UP1 - ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE			
Type	DT	Durée 3 h	Coefficient 4
			Page : 2 / 11

Type			
Intitulé de l'épreuve :	UPI - ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE		
Examen et spécialité	CAP CARRELEUR - MOSAISTE		
Groupe Interacadémique II	SESSION	2005	Code
Durée	3 h	Coefficient	4
Page	3/11		

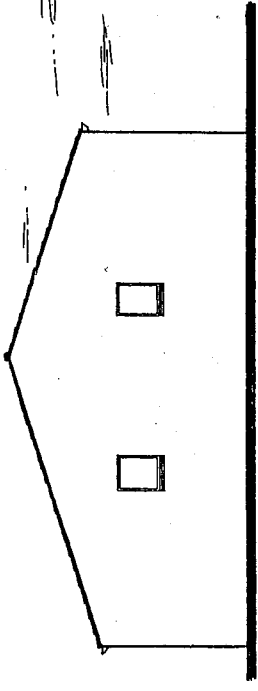
## PLAN DE MASSE

### ECHELLE :

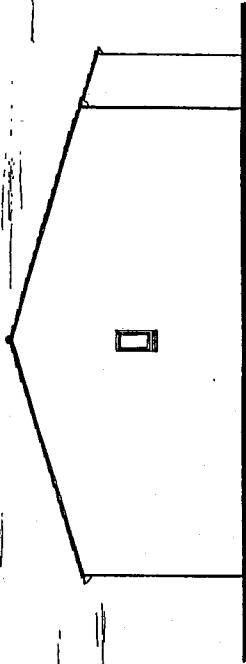




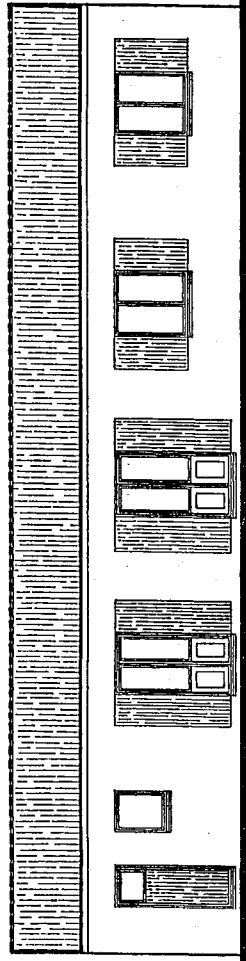
FACADE PRINCIPALE



PIGNON DROIT

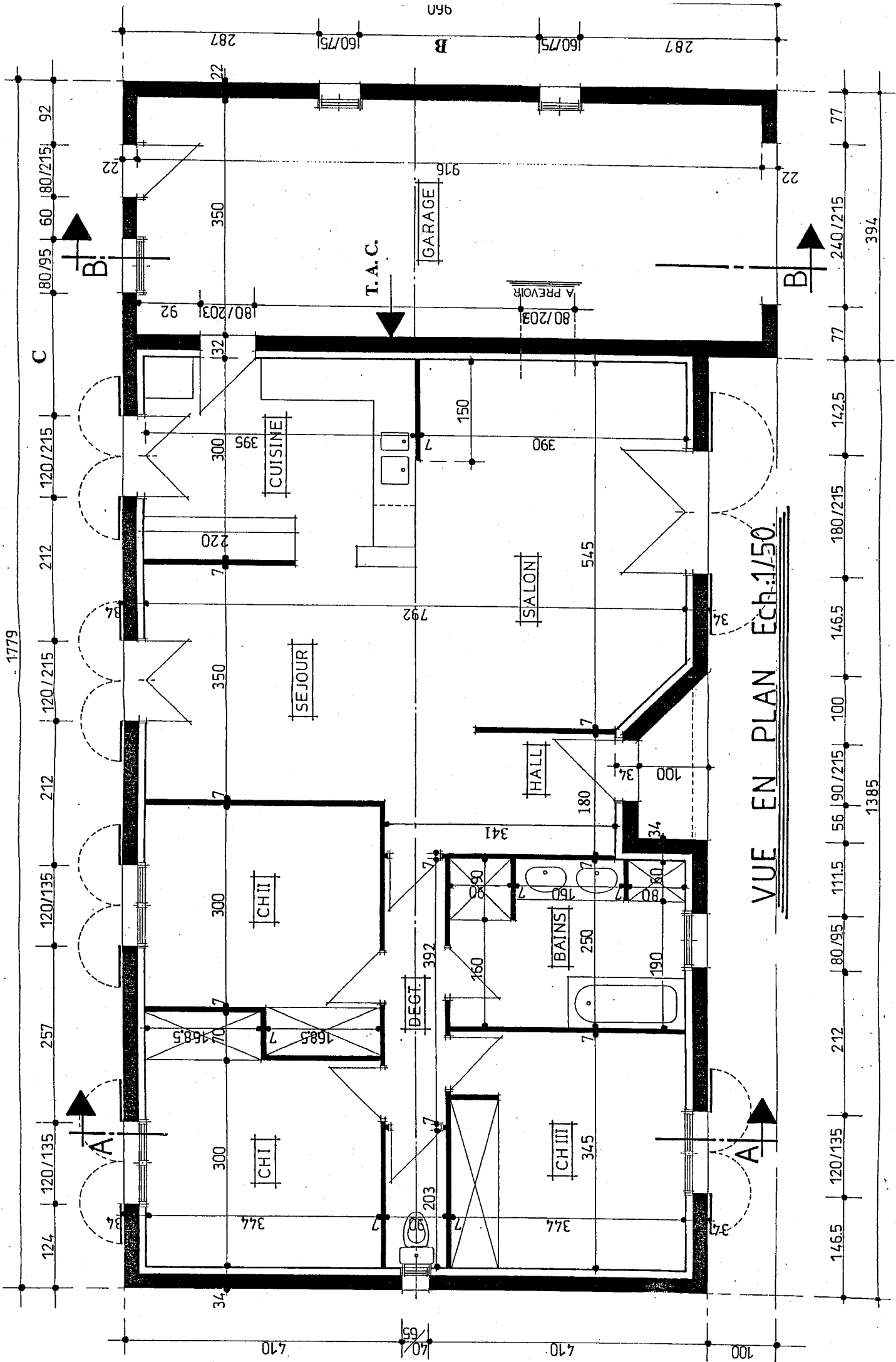


PIGNON GAUCHE



FACADE ARRIERE

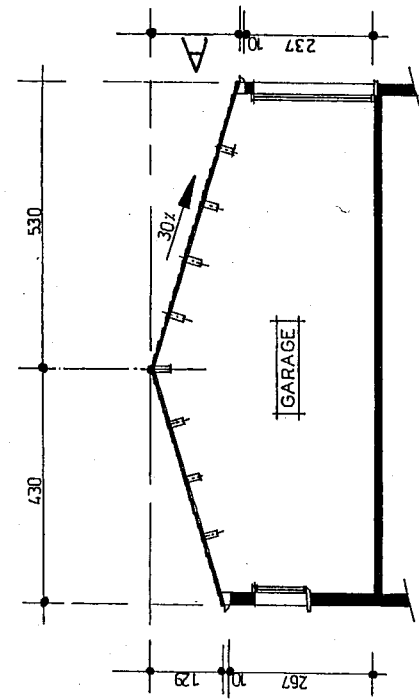
Groupement Interacadémique II	SESSION	2005	Code
Examen et spécialité			
CAP CARRELEUR - MOSAÏSTE			
Intitulé de l'épreuve :			
UPI - ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE			
Tene			



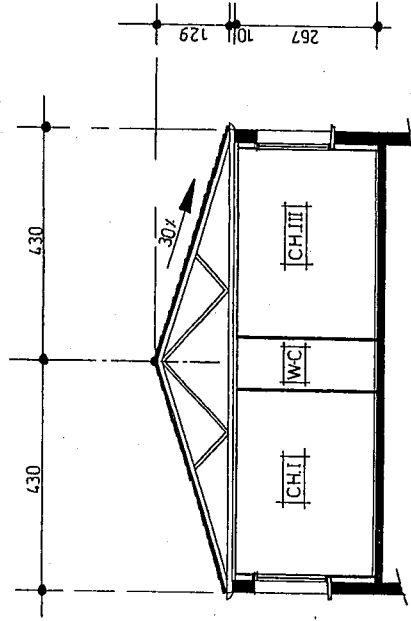
VUE EN PLAN Ech:1/50

1779

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	CAP	CARRELEUR MOSAISTE	N	SESSION 2005	Code UPI	Forme Ecrite	Durée	Analyse d'une situation professionnelle	Coef. Feuille	4
				Epreuve			3h			5/11



COUPE B-B



COUPE A-A

Groupement Interacadémique II	SESSION	Code	2005
Examen et spécialité CAP CARRELEUR – MOSAÏSTE			
Intitulé de l'épreuve :			
UPI – ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE			
Type	DT	Durée	3 h
		Coefficient	4
		Page :	6 / 11

# DESCRIPTIF SOMMAIRE

## 5. 000 – Lot N° 5 – CARRELAGE – FAÏENCE

### 5. 001 – CONSISTANCE DES TRAVAUX

Sans que la liste qui suit soit nominative, les travaux du présent lot concernent :

- Le constat du tracer du trait de niveau qui permet de déterminer les arasés des sols finis
- La pose des carrelages horizontaux.
- La pose des plinthes.
- La pose des revêtements muraux en faïence et leurs accessoires.
- Le scellement des accessoires de sol. etc.

### 5. 010 – PRESCRIPTIONS GENERALES

#### 5. 011 – DOCUMENTS DE REFERENCE

Les travaux du présent lot seront réalisés, suivant les normes, DTU, règles de l'art et règlement en vigueur, lors de la réalisation des travaux tant ce qui concerne la qualité des matériaux, qu'à leur mise en œuvre.

#### 5.012 – PLANS D'EXECUTION

L'entrepreneur du présent lot devra éventuellement fournir les études du plan d'appareillage et calepinage.

### 5. 013 – RESERVATIONS

L'entrepreneur du présent lot devra, avant tout commencement d'exécution, s'assurer auprès des entreprises intéressées (plomberie, chauffage, électricité, etc.) que toutes les canalisations et fourreaux passant dans l'épaisseur des sols sont bien posés et protégés. L'entrepreneur du présent lot devra prévoir tous les raccords de carrelages au pourtour des canalisations et fourreaux, qui seront exécutés avec le plus grand soin et épouser sans ébréchures les contours des tuyauteries.

### 5. 014 – SUPPORTS

L'entrepreneur du présent lot devra réceptionner l'état et les niveaux des supports et signaler avant toute exécution, les défauts et imperfections susceptibles de nuire à la bonne qualité de ses ouvrages.

Toute mise en œuvre de revêtements sur les supports vaudra réception de ceux-ci.

L'entrepreneur du présent lot devra également et avant exécution des ouvrages, le nettoyage et le dépoussiérage des supports.

### 5015 – NETTOYAGE CHANTIER ET PROTECTION DES OUVRAGES

Suivant l'article 0. 113

Le nettoyage et l'enlèvement des gravats sont à la charge de chaque entreprise, y compris le lot n°5, pour ses propres travaux.

Pendant la durée des travaux, l'entrepreneur du présent lot devra prévoir tous les dispositifs d'interdiction d'accès des locaux en cours d'exécution.

### 5.016 – CHOIX ET CLASSEMENTS

Les choix, classements et dimensionnement indiqués dans le présent devis par l'architecte, ne sont mentionnés qu'à titre indicatif.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	CAP	CARRELEUR MOSAÏSTE	X	SESSION 2005 Epreuve	Code UPI	Forme Ecritte	Durée 3h	Analyse d'une situation professionnelle	Coef. Feuille	4 7/11
-------------------------------	-----	--------------------	---	-------------------------	-------------	------------------	-------------	---	------------------	-----------

### 5.017 - CONDITIONS D'ENTRETIEN

L'entrepreneur devra remettre au maître d'ouvrage une notice d'entretien des revêtements mis en œuvre, précisant les ingrédients à employer et le mode d'application, ainsi que le cas échéant, les ingrédients dont l'emploi est formellement proscrit.

### PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

#### 5. 100 CARRELAGE

#### 5. 101 FORMES POUR CARRELAGES

Dans l'ensemble des locaux, il sera exécuté sur les supports bruts, une forme de pose, au mortier de ciment CPJ CEM II/A 32,5 R dosé à 250 kg / m<sup>3</sup>. Ces formes auront une épaisseur de 0,05 m.

Au droit des supports continus en béton, susceptibles de fluage ou de variations dimensionnelles, les formes seront désolidarisées des supports, par l'interposition d'un lit de sable stabilisé par une très faible proportion de ciment, d'un film de matière plastique ou d'un feutre bitumé.

L'enrobage de canalisations, fourreaux ou tuyauteries dans le mortier de pose sous les carrelages sera interdit.

#### 5. 102 - CHAPES

Chape ciment réalisée sur l'ensemble des locaux non carrelés, surface tirée à la règle, parfaitement dressée, finition finement talochée pour recevoir les revêtements de sols souples collés.

### LOCALISATION : Ensemble des chambres.

#### 5. 103 - CARRELAGES

Fourniture et pose de carrelage RICHETTI 33 x 33 DOMUS AUGUSTO, y compris toutes suggestions de joints entre carreaux, joints périphériques, joints de dilatation et de fractionnement.

LOCALISATION : Ensemble du rez de chaussée sauf chambre et salle de bains. Pose à joints coupés

#### 5. 104 - PLINTHES

Les plinthes droites en éléments minces sont soumises aux mêmes conditions générales de poses que les carreaux.

Dans le cas de désolidarisation entre le carrelage au sol et le gros-œuvre, les joints périphériques seront respectés et les plinthes seront scellées uniquement sur les supports verticaux.

LOCALISATION : Fourniture et pose de plinthes. Carrelage de même aspect au pourtour de tous les locaux carrelés. La hauteur de l'ensemble des plinthes sera de 0,07 m.

- Salon, cuisine, séjour, hall, dégagement et wc 33 x 7
- Salle de bains 20 x 7
- Le scellement des plinthes sera exécuté avec une colle prête à l'emploi (consommation 1 kg pour 5 ml.)

#### 5. 200 SALLE DE BAINS

Fourniture et pose de carrelage en grès émaillé 20 x 20 blanc et bleu type < SPOT > pour une pose en damier.

Réalisation d'une douche scandinave avec siphon central 10 x 10 et carrelage identique au sol.

#### 5. 202 - ETANCHEITE

Réalisation d'une étanchéité dans la douche par application au rouleau ou brosse d'un plastifiant de type FERMASEC de WEBER ET BROUTIN ou similaire. Hauteur 2,00m.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	CAP	CARRELEUR MOSAÏSTE	X	SESSION 2005	Code UPI	Forme Ecrite	Durée 3h	Analyse d'une situation professionnelle	Coeff. Fenille	4 8/11
-------------------------------	-----	--------------------	---	--------------	----------	--------------	----------	---	----------------	--------



### 5. 203 - TABLETTE POUR VASQUES - HABILLAGE DE BAIGNOIRE

Réalisation d'une tablette pour vasque entre cloisons avec possibilités d'un jambage en bout et intermédiaire L Maxi 160  
Habillage de la baignoire compris tablettes et devant. Dimensions de la baignoire 1,80 m x 0,80 m.

### 5. 204 - FAÏENCE

Les carreaux de faïence murale seront posés au moyen de mortier - colle spéciaux et agrés par le CSTB et susceptibles de résister aux risques d'humidité, y compris les pré - encollages des supports type plaques de plâtre. Les joints des carreaux de faïence seront remplis au produit à joints.

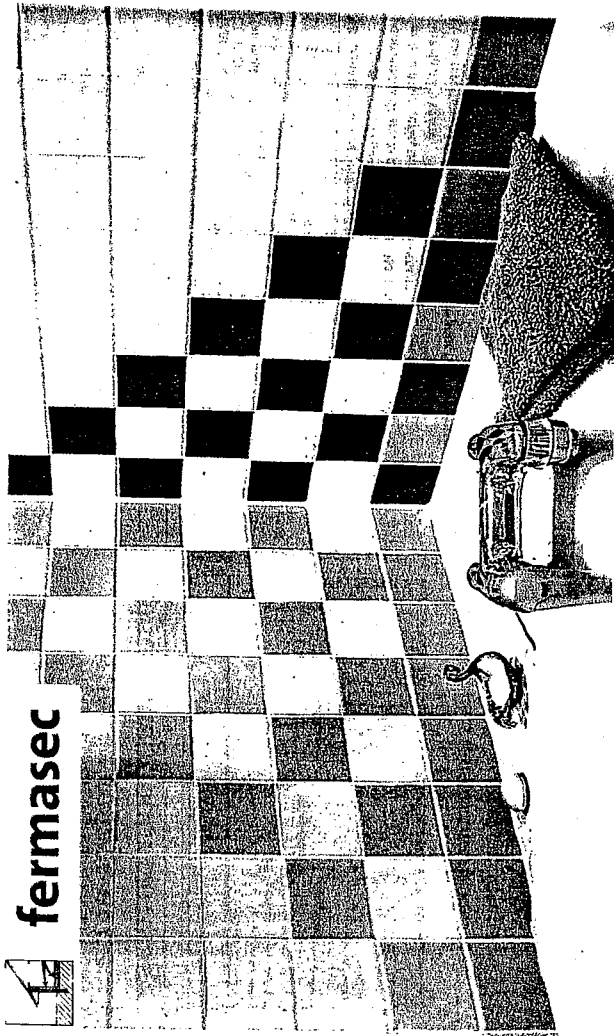
Fourniture et pose d'un revêtement vertical en faïence 15x15 de chez Villeroy et Boch  
Prévoir un frise en carreaux 15x15 de couleur posés en diagonale.

**Localisation :** Douche : 2,00 m de hauteur sur le pourtour de la douche.

Vasques : dessus du plan et 60 cm au dessus des appareils.

Baignoire : Habillage et environ 1,20m au dessus de la baignoire.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	CAP	CARRELEUR MOSAÏSTE	X	SESSION 2005 Epreuve	Code UPI	Forme Ecrit	Durée 3h	Analyse d'une situation professionnelle	Coeff. Feuille	4 9/11
-------------------------------	-----	--------------------	---	-------------------------	-------------	----------------	-------------	---	-------------------	-----------



## Emploi

- **DOMAINES D'UTILISATION**
  - protection à l'eau des murs et sols de locaux humides
  - imperméabilisation des sols des balcons ou loggias privatifs (surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>)
  - protection à l'eau des locaux UAP4 et UAPAS en pose scellée
- **NATURE DES SUPPORTS ADMIS SUIVANT LES LOCAUX**
  - consulter le cahier des charges

## Limite d'emploi

- ne pas utiliser pour assurer l'étanchéité des façades, bassins ou piscines en immersion continue, sols de locaux industriels, toitures-terrasses, supports instables
- N.B. : la taille maximale des carreaux est déterminée par les tableaux des notices produits fermagrés plus, fermagrés pro et fermatix plus

MURS INTÉRIEURS		LOCAUX TRÈS HUMIDES		LOCAUX HUMIDES	
Support enduit de ciment*, béton*	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
plaques de fibres-ciment	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
plaques de plâtre (primaire* sur les joints)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
carreaux de terre cuite*	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Plaques de plâtre autonettoyantes hydroxydées*	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
panneaux CTBX, CTBH	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
sur revêtement de plâtre (primaire* sur les joints)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
plâtre traditionnel*	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
béton cellulaire*	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
anciens revêtements adhésifs : peinture**	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
carrelage**	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
le support sous-jacent détermine le domaine d'emploi (nous consulter)					
SOLS INTÉRIEURS		LOCAUX TRÈS HUMIDES		LOCAUX HUMIDES	
chape ciment*	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
dalle béton*	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
anciens revêtements sur supports ciment, dalles en vinyle*, peinture adhésive**	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
ancien carrelage**	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
panneaux de bois CTBX, CTBH conformes à la norme NF P 83-203 (DTU 31-3)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

\* Après primaire ibotac. \*\* Après primaire iboprim.

## Recommandations

- fermasec en tant que sous-couche de protection à l'eau d'un système complet doit impérativement être utilisé en association avec les autres produits du système fermasec

## Conditions d'application

- température d'emploi : de + 5 °C à + 35 °C
- ne pas appliquer sur support gelé, en cours de dégel, en plein soleil ni sur support chaud
- ne pas appliquer sur sol chauffant en service (arrêter le chauffage 24 heures avant)
- le support doit être parfaitement sec, exempt de remontées d'humidité

## Préparation des supports

- lessiver et dépolir les supports
- éliminer toute trace de produits d'entretien (cire...) ou de graisse. Rincer. Laisser sécher
- sur support ancien, vérifier l'adhérence du revêtement existant :
  - gratter la peinture écaillée
  - recoller les carreaux qui sonnent creux
- sur support base ciment ou plâtre, appliquer au rouleau le primaire ibotac. Laisser sécher 2 heures
- sur ancien carrelage, dalle vinyle ou peinture, appliquer au rouleau le primaire iboprim. Laisser sécher de 1 à 3 heures (iboprim reste légèrement poisseux)



## Application

- appliquer dans les angles, sur les fissures inférieures à 2 mm et au droit des joints entre panneaux bois une couche de fermasec avec une brosse plate
- découper la bande d'étanchéité BE14 avec des ciseaux au niveau des angles de manière à bien les recouvrir
- maquiller la bande BE14 dans le fermasec. Lisser avec une petite truelle
- appliquer, grassement au rouleau laine une 1<sup>re</sup> couche de fermasec (environ 500 g/m<sup>2</sup>)



- dès que la 1<sup>re</sup> couche a séché (hors poisse), appliquer au rouleau le 2<sup>e</sup> couche perpendiculairement à la 1<sup>re</sup> (environ 500 g/m<sup>2</sup>), de manière à obtenir un film sec d'épaisseur 1 mm d'épaisseur

- laisser sécher 12 heures au minimum avant de coller les carreaux avec fermagrés plus, fermagrés pro ou fermatix plus (en mur uniquement)
- le lendemain, jointoyer avec le mortier adapté : fermajoint, ferma jointcolor, fermajoint plus, fermajoint HR, fermapoxxy. Traiter les joints périphériques avec un joint mastic

# fermasec

## Système de protection à l'eau sous carrelage



- Assure une totale protection à l'eau des supports
- Prêt à l'emploi. S'applique au rouleau
- Nettoyage des outils à l'eau

## à faire avec

- protéger les supports sensibles à l'eau

page 196

## SOUS-COUCHE fermasec

- Unités de vente
  - seau en plastique de 20 kg (palette filmée complète de 16 seaux, soit 360 kg)
  - seau en plastique de 7 kg (palette filmée complète de 60 seaux, soit 420 kg)
  - kit de 6 kg comprenant
    - 1 seau de fermasec 4 kg
    - + 1 seau de 1 kg d'ibotac
  - + 1 rouleau de 4 m de bande BE14
- Format de la palette
  - 100 x 120 cm
- Consommation
  - environ 1 kg/m<sup>2</sup> (pour 1 mm d'épaisseur moyenne de film sec)
- Couleur
  - bleu
- Produits associés
  - iboprim : 200 g/m<sup>2</sup>
  - ibotac en plastique de 2 et 8 kg page 163
  - ibotac : 150 à 250 g/m<sup>2</sup>
  - seaux en plastique de 4 et 15 kg page 164
- Outils
  - rouleau laine pour l'application en surface
  - rouante brosse plate pour l'application dans les angles, ciseaux pour découper la bande d'étanchéité BE14
  - outils page 19
- Conservation
  - 1 an à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et des fortes chaleurs



## I - LES ACTEURS

### EN MATIERE DE PREVENTION

#### 1 - LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- ↳ Les organismes de prévention
  - Inspection du travail
  - CRAM (service prévention-tarifcation)
  - OPPBTP
  - Médecine du travail
- ↳ La prévention dans l'entreprise
  - CHSCT

Il s'agit de plusieurs, mais leurs fonctions différentes visent à un même but :

- promouvoir la prévention,
- améliorer les conditions de travail.

#### 2 - LES NOUVEAUX PARTENAIRES :

### LE COORDONNATEUR DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE -

#### LE CISSCT

#### A - Le coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé (coordonnateur SPS)

##### 1 - Principes généraux de prévention :

Désigné par le maître d'ouvrage pour un chantier où plusieurs entreprises (au moins deux) ou travailleurs indépendants sont présents, le(s) coordonnateur(s) a pour rôle de veiller à ce que les principes généraux de prévention en matière de santé sécurité soient respectés. Précisons que le coordonnateur désigné pour la conception peut être le même que le coordonnateur pour la réalisation ou différent.

Ces principes définis à l'article L. 230-2 du code du travail sont les suivants :

- éviter les risques,
- évaluer les risques qui ne peuvent être évités,
- combattre les risques à la source,
- tenir compte de l'évolution des techniques,
- remplacer ce qui est dangereux par ce qui est moins dangereux,
- planifier la prévention,
- privilégier les mesures de protection collective.

Le coordonnateur SPS exerce ses missions sous la responsabilité du maître d'ouvrage. Outre la mission générale définie plus haut, il intervient au stade de l'élaboration, de l'étude et de la conception de l'ouvrage et à celui de sa réalisation. Il exerce aussi une action importante sur l'environnement du chantier.

## ROLE & MISSIONS DU COORDONNATEUR DE SECURITE

